

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 19918:2017

Habillement de protection - Protection contre les produits chimiques - Mesure de la perméation cumulée à travers des matériaux des produits chimiques

Schutzkleidung - Schutz gegen
Chemikalien - Messung der kumulativen
Permeation von Chemikalien mit
niedrigem Dampfdruck durch Materialien

Protective clothing - Protection against
chemicals - Measurement of cumulative
permeation of chemicals with low vapour
pressure through materials (ISO

11/2017



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 19918:2017 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 19918:2017.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ^{ILNAS-EN ISO 19918:2017} **EN ISO 19918**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Novembre 2017

ICS 13.340.10

Version Française

**Habillement de protection - Protection contre les produits
chimiques - Mesure de la perméation cumulée à travers
des matériaux des produits chimiques ayant une faible
pression de vapeur (ISO 19918:2017)**

Schutzkleidung - Schutz gegen Chemikalien - Messung
der kumulativen Permeation von Chemikalien mit
niedrigem Dampfdruck durch Materialien (ISO
19918:2017)

Protective clothing - Protection against chemicals -
Measurement of cumulative permeation of chemicals
with low vapour pressure through materials (ISO
19918:2017)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 15 septembre 2017.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

**Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences
essentielles concernées de la Directive européenne 89/686/CEE 4**

ILNAS-EN ISO 19918:2017 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 19918:2017) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 94 "Sécurité individuelle - Vêtements et équipements de protection" en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 162 "Vêtements de protection, y compris la protection de la main et du bras et y compris les gilets de sauvetage", dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mai 2018, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mai 2018.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association européenne de libre-échange et vient à l'appui des exigences essentielles de la (de) Directive(s) UE.

Pour la relation avec la (les) Directive(s) UE, voir l'annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application: Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 19918:2017 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 19918:2017 sans aucune modification.

Annexe ZA (informative)

Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles concernées de la Directive européenne 89/686/CEE

La présente Norme européenne a été élaborée en réponse à la demande de normalisation M/031 de la Commission européenne, afin d'offrir un moyen volontaire de se conformer aux exigences essentielles de la Directive 89/686/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux équipements de protection individuelle [1989 L399].

Une fois le présent document cité au Journal officiel de l'Union européenne au titre de ladite Directive, la conformité aux articles normatifs de cette norme indiqués dans le Tableau ZA.1 confère, dans les limites du domaine d'application de la norme, présomption de conformité aux exigences essentielles correspondantes de ladite Directive et de la réglementation AELE associée.

Tableau ZA.1 — Correspondance entre la présente Norme internationale et l'Annexe II de la Directive 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle

Exigences essentielles de la Directive 89/686/CEE	Articles/paragraphes de la présente Norme internationale	Remarques/Notes
3.10.2 Protection contre les contacts cutanés ou oculaires	Norme complète	Conjointement avec les exigences de la norme de produit

AVERTISSEMENT 1 — La présomption de conformité demeure valable tant que la référence de la présente Norme européenne figure dans la liste publiée au Journal officiel de l'Union européenne. Il est recommandé aux utilisateurs de la présente norme de consulter régulièrement la dernière liste publiée au Journal officiel de l'Union européenne.

AVERTISSEMENT 2 — D'autres dispositions de la législation de l'Union européenne peuvent être applicables aux produits relevant du domaine d'application de la présente norme

**Habillement de protection —
Protection contre les produits
chimiques — Mesure de la perméation
cumulée à travers des matériaux des
produits chimiques ayant une faible
pression de vapeur**

*Protective clothing — Protection against chemicals — Measurement
of cumulative permeation of chemicals with low vapour pressure
through materials*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org